

ARRETÉ n°2020-030

Portant modification des modalités de contrôle des connaissances de l'ISM-IAE

Vu le code de l'éducation et en particulier son article L712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, et notamment son article 3,
Vu les statuts de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ),
Vu le règlement intérieur de l'UVSQ,
Vu la délibération n° CA-2017-072 du conseil d'administration en date du 05 octobre 2017 portant élection du Président de l'université de l'UVSQ,
Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 14 avril 2020 sur l'organisation de la validation du deuxième semestre de l'année 2019-2020 dans le cadre du plan de continuité pédagogique de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines dans le contexte de pandémie de Coronavirus Covid-19 ;
Vu la délégation accordée par la CFVU au président de l'université par la délibération du 14 avril 2020 pour modifier les modalités de contrôle des connaissances pour le deuxième semestre de l'année 2019-2020,
Vu l'avis du directeur ou directrice de composante en dates du 6 et du 21 avril 2020.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

ARRETE

ARTICLE UNIQUE

Les modalités de contrôle des connaissances de l'ISM-IAE sont modifiées pour le second semestre de l'année universitaire 2019-2020 conformément aux dispositions ci-annexées.

Fait à Versailles, le 22/04//2020

Le Président de l'Université de
Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Alain BUI


Alain BUI
PRESIDENT

*Arrêté transmis à la Rectrice, chancelière des universités et affiché le _____ au siège de l'Université pour une période de deux mois.
La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :*
- soit d'un recours administratif gracieux devant le président de l'université à compter de la date d'affichage de la présente décision,
- soit d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Versailles, ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

MODIFICATION DES MCC 2019-2020

Adaptation face à la crise sanitaire Covid19

Composante : ISM-IAE

Date de la validation par la composante : 06 avril 2020

Formations concernées par la modification des MCC (mention, parcours, niveau) → Mention gestion Licence 3 gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Mention V, parcours W, 1^{er} année - Mention V, parcours X, 1^{re} année - Mention Y, parcours Z, 2^e année
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

↓

Modification MCC ↓	MCC initialement prévue ↓	Modification ↓
→ Nature des évaluations*	CC + Examen	CC
→ Nature de l'épreuve**	Ecrit	Ecrit à distance
→ Durée de l'épreuve	2h	Inchangé
→ Nombre d'épreuves	7	Inchangé
→ Calendrier de la tenue de l'épreuve	20 avril au 24 avril	Inchangé

**CC uniquement avec répartition entre CC et TP le cas échéant / CC mixte avec répartition entre CC et ET / Contrôle terminal uniquement*

***Répartition entre Ecrit et oral à indiquer le cas échéant*

Le tableau ci-dessus peut être généralisé au sein de la composante si les choix de modifications ont été généralisés et harmonisés en son sein. Le tableau peut être répliqué à chaque formation si les choix diffèrent au sein d'une même composante.

Modification du calendrier des épreuves uniquement	Formations concernées (mention, parcours, niveau)
non	Mention gestion Licence 3 gestion

Aucune modification des MCC***	Formations concernées (mention, parcours, niveau)

*** Si des évaluations prévues initialement ne changent pas de nature (oral, écrit) mais sont simplement adaptées au nouvel environnement (visio ou évaluation écrite à la maison à la place d'évaluations en présentiel), il ne s'agit pas d'une modification.

Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2019/2020

Composante	ISM - IAE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN
Niveau d'étude	LICENCE 3
Mention	GESTION
Parcours	

ADAPTATION DES MCC FACE A LA CRISE SANITAIRE Covid19
validation composante : 06 avril 2020

Validation en conseil de composante	27/05/2019
Validation en CFVU	le 25 juin 2019

Dispositions particulières

Les UE (Unités d'Enseignement) compensables sont celles dont les crédits sont délivrés même lorsque la note à l'UE est inférieure à la moyenne. La délivrance des crédits reste néanmoins subordonnée à la condition que la moyenne générale au semestre soit supérieure ou égale à 10/20.

En raison de la crise sanitaire Covid 19, les MCC de la licence sont adaptées selon les modalités suivantes

Semestre 5 : Seconde chance => MCC inchangées

Semestre 6 : les MCC passent en contrôle continu intégral

Stage : stage en entreprise ou à défaut mémoire à orientation académique et professionnelle

Semestre 5																							
Code UE	Intitulé en français	Intitulé en anglais	UE gérée		Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Contrôle continu 100 %		Contrôle continu et examen terminal				Examen terminal uniquement				Responsable		
			UVSQ	Hors UVSQ	CM	TD	TP	Autres			TP	CC	TP	CC	ET	%	Durée	%	Oral	Durée		ET	%
Cours obligatoires																							
LGES100	UE 1 : Management 1	UE 1 : Management 1							9												MICHAEL VIEGAS PIRES (EC)		
LGES101	Théorie des organisations	Organizational theory	✓		16	8		60	3					50	50	100%	2h					MICHAEL VIEGAS PIRES (EC)	
LGES102	Management des organisations	Organizational management	✓		16	8		60	3					50	50	100%	2h					KHADIJA MAZGOU (PRO)	
LGES103	Droit Social	Social Law	✓		12	12		60	3					50	50	100%	2h					PATRICIA MARCEROU (PRO)	
LGES200	UE 2 : Les fonctions de l'entreprise	UE 2 : Business functions 1							9													EMMANUEL CHAPLAIN (E)	
LGES201	Contrôle de Gestion 1	Management Control 1	✓		12	12		60	3					50	50	100%	2h					EMMANUEL CHAPLAIN (E)	
LGES202	Marketing 2	Marketing 2	✓		16	8		60	3					50	50	100%	2h					LOUIS-CALEB REMANDA (EC)	
LGES203	GRH1	HRM 1	✓		12	12		60	3					50	50	100%	2h					MELINDA ZOCOLA (PRO)	
LGES300	UE 3 : Les outils de gestion 1	UE 3 : Management tools 1							6													EMMANUEL CHAPLAIN (E)	
LGES301	Techniques quantitatives de gestion	Quantitative methods in Management	✓		16	8		60	3					50	50	100%	2h					EMMANUEL CHAPLAIN (E)	
LGES302	Informatique de gestion	Computer science	✓				24		60	3				50	50	100%	2h					Arezki CHERFAOUI (E)	
LGES400	UE 4 : Langues	UE 4 : Languages							3														
LISMANS1	Anglais	Business English	✓				24		60	3				50	50	100%	2h						
LGES500	UE 5 : Compétences additionnelles 1 : UE libres au choix (1)	UE 5 : Additional skills							3														
UETRENGA	Engagement et vie associative	Commitment and community life	✓		14			60	3					50	50	100%	1h						FABIENNE MISGUICH
LHAES580	Histoire du syndicalisme	Labor history	✓		24			60	3					50	50	100%	2h						PIERRE ROMIEN
LEELE502	Geopolitical and economic issues in Northern America	Geopolitical and economic issues in Northern America	✓				24		60	3				50	50	100%	2h						ALEXANDRA BOUDET-BRUGAL
LHAES528	Politique de la ville	City politics	✓		24			60	3					50	50	100%	2h						JEAN-MARC BERTHET
LHSOC519	Genre et sociétés	Gender and Society	✓		12	12		60	3					50	50	100%	2h						CHRISTINE HAMELIN
LEECO530	Economie européenne	European economic	✓		24			60	3					50	50	100%	2h						LAURENT MATHIEU
TOTAL							198	152	900	30													

Semestre 6																						
Code UE	Intitulé en français	Intitulé en anglais	Elément géré		Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Contrôle continu 100 %				Contrôle continu et examen terminal						Responsable	
			UVSQ	Hors UVSQ	CM	TD	TP	Autres			TP	CC	TP	CC	ET	%	Durée	%	Durée	ET		%
Cours obligatoires																						
LGES600	UE 6 : Management 2	UE 6 : Management 2							6												MICHEL VIEGAS (EC)	
LGES601	Diagnostic stratégique	Strategic method	✓		16	8		60	3									100%	100%	2h		MICHEL VIEGAS (EC)
LGES602	Droit des affaires	Business Law	✓		12	12		60	3									100%	100%	2h		PATRICIA MARCEROU (PRO)
LGES700	UE 7 : Les fonctions de l'entreprise 2	UE 7 : Business functions 2							10													EMMANUEL CHAPLAIN (E)
LGES701	Contrôle de gestion 2	Management control 2	✓		16	16		80	4									100%	100%	2h		EMMANUEL CHAPLAIN (E)
LGES702	Marketing 3	Marketing 3	✓		16	8		60	3									100%	100%	2h		LOUIS-CALEB REMANDA (EC)
LGES703	GRH 2	HRM 2	✓		16	8		60	3									100%	100%	2h		MELINDA ZOCCOLA (PRO)
LGES800	UE 8 : Les outils de gestion 2	UE 8 : Management tool 2							3													Arezki CHERFAOUI (E)
LGES801	Informatique de gestion	Computer science	✓			24		60	3									100%	100%	2h		Arezki CHERFAOUI (E)
LGES900	UE 9 : Langues et méthodologie	UE 9 : Languages and methodology							8													EMMANUEL CHAPLAIN (E)
LGES901	Méthodologie, stage et rapport	Methodology, internship, report	✓			32		100	5												100%	LYDIE-MARIE LAVOISIER (EC)
LISMANS2	Anglais	Business English	✓			24		60	3									100%	100%	2h		
LGES910	UE 10 : Compétences additionnelles 2 : UE libres au choix (2)	UE 10 : Additional skills							3													
UETRENGA	Engagement et vie associative	Commitment and community life	✓		14			60	3									100%	100%	1h		FABIENNE MISGUICH
LHSOC633	Information et communication dans l'entreprise	Information and communication within corporates	✓		12	12		60	3									100%	100%	2h		PATRICK COUTON
LEECO631	Marché financier et gestion des risques	Financial Market and Risk management	✓		24			60	3									100%	100%	2h		AUGUSTE MPACKO PRISO
LEELE602	Geopolitical and economic issues in Commonwealth countries	Geopolitical and economic issues in Commonwealth countries	✓			24		60	3									100%	100%	2h		ADRIEN RODD
LEECO613	Economie écologique et risques environnementaux	Ecological economics and environmental risks	✓			24		60	3									100%	100%	2h		NABIL TOULI
LEGES623	Entreprise et développement durable	Business and sustainable development	✓		24			60	3									100%	100%	2h		
	TOTAL				150	192		900	30													
	TOTAL				348	344		1800	60													

ISM-IAE – Covid19 :
Adaptation des modalités de validation des UE intégrant un stage,
Licences et Masters hors alternance, ISM-IAE

Licence 2 Gestion :

Concernant la L2 Gestion, le stage prévu dans le cadre de l'UE Stage de découverte de l'entreprise (ou de tout autre type d'organisation) ne pouvait se dérouler que sur une période courte (3-4 semaines) avant la date limite de rendu du rapport. Des alternatives étaient déjà proposées : réaliser leur rapport sur la base de leur expérience acquise en cour d'année dans le cadre d'un emploi étudiant, d'un CDD ou d'un contrat d'intérim ; dans le cadre d'un projet de création d'entreprise ou d'association ; dans le cadre d'une activité associative et/ou sportive lorsque l'étudiant a des responsabilités dans la structure.

Les étudiants ne pouvant pas réaliser de stage ou ne pouvant valoriser une activité au sein d'une organisation telle que décrite précédemment, devront réaliser un mémoire (sur la base de sources documentaires et/ou d'entretiens (y compris à distance) auprès de salariés et/ou d'autres parties prenantes d'une organisation), ou bien une étude menée pour une entreprise, une organisation publique ou une association. Les thématiques devront être validées par les tuteurs.

Licence 3 Gestion :

Pour la L3 Gestion (dans l'UE Langues et méthodologie) et les M1 MSC (UE Méthodologie, Stage et Mémoire), ETOS (UE Professionnalisation 2), MOCA (UE Etude et recherche appliquée), MIB (UE Cross-disciplinary professional skills), hors alternance, le stage est une étape importante de la formation pour développer des compétences professionnelles mais les circonstances actuelles nécessitent un assouplissement en la matière. Les étudiant(e)s qui auront eu l'occasion de réaliser un stage en présentiel et/ou partiellement en télétravail d'une durée d'au moins 4 semaines environ, pourront, s'ils le souhaitent, conserver le format initial du rapport-mémoire à rendre à l'issu du stage. Celui-ci articule une partie rapport de mission et une partie mémoire traitant d'une problématique en lien avec le stage réalisé. Les étudiant(e)s qui n'auront pas pu réaliser de stage, ou qui ont pu réaliser un stage pendant une période trop courte pour pouvoir réaliser un rapport de mission, produiront un mémoire traitant d'une problématique de leur choix, qui devra être validée par leur tuteur universitaire en charge de leur accompagnement, en respectant les attendus de réalisation de la partie mémoire préconisés en méthodologie (mais sans lien avec un stage) et d'un volume global équivalent à ce qui était attendu précédemment dans le rapport-mémoire. Chaque responsable de parcours appréciera l'opportunité d'ajuster les dates de rendu initialement prévues.

Masters 2 hors alternance :

Les M2 (hors alternance) doivent réaliser un stage obligatoire de fin d'études en MSC (UE Professionnalisation), MOCA (UE Professionnalisation 2) et MAE (UE Professionnalisation 2), de 3 mois (durée minimum) à 6 mois. Il s'agit d'un élément clé de la formation et un argument d'embauche fondamental. Le format du mémoire demeure inchangé, la convention de stage peut aller jusqu'au 31/12/2020 et les dates de remise du mémoire et de soutenance seront adaptées en fonction des périodes de stage : une première session pourra se tenir entre mi-septembre et début novembre, une dernière session organisée fin décembre.

Fait à Guyancourt, le 21 avril 2020

